



PHARE OUEST

15 novembre 2024

DIMANCHES 2025

La voilure a été légèrement réduite. La direction a positionné un maximum de dimanches sur la fin d'année 2025 sans attendre les autorisations administratives. Les heures d'ouvertures sont restreintes dans certains cas avec 6 heures d'amplitude, ce qui complique la pause des RCD (Récupération congé dominical)

ACQUISITION CP PENDANT LES ARRÊTS MALADIES

Une première vague de courrier est déjà arrivée. Si vous n'avez rien reçu, alors que vous avez été absents sur la période 2019-2024, contactez votre RRH (responsable ressources humaines). Reprenez vos décomptes de calcul de l'intéressement où toutes vos absences sont recensées.

RÉFÉRENT RSE

UNE BELLE INJONCTION CONTRADICTOIRE

Au bilan des référents RSE, figure la fermeture des ordinateurs à la débauche pour économiser de l'électricité. Or, si les collègues ne laissent pas les appareils en veille, les mises à jour ne s'effectuent pas. Il faudrait vraiment vous mettre d'accord !

JOURS FÉRIÉS

JOUR DE COMPENSATION

Tous ceux qui ont travaillé trois fériés en 2024, doivent récupérer un jour de compensation avant le 31 Décembre de cette année. En effet, étant donné que le 14 Juillet tombait un dimanche, ces salariés n'ont pas eu leurs 8 jours fériés chômés. Si vous avez travaillé 2 jours, 1 seule fois ou pas, vous n'êtes pas concernés par la mesure.

CONSULTATION SUR LES FÉRIES 2025.

Consultation obligatoire avant le 31 Décembre de l'année précédente, car les salariés doivent connaître leurs fériés travaillés au 1er Janvier pour organiser leur temps libre. Ces jours (souvent 3) sont positionnés sans aucune concertation et en dépit du bon sens. Les salariés de la région Centre ne sont pas gâtés avec des ouvertures tous azimuts. La direction prétexte que les directeurs ont la main sur le sujet. A la **CGT**, nous restons persuadés qu'on leur force... la main.

Limoges n'a pas été rentable le 15 Aout 2024, pas grave, **Limoges** ouvre quand même en 2025 !

FORMATION

UN DEPART EN FORMATION = UNE FICHE DE DEPLACEMENT = NOTE NOTILUS

Lorsque vous partez en formation, vous devez remplir à votre retour, une fiche de déplacement en déclarant vos heures au réel. Le surplus peut être récupéré ou payé. Ces opérations interviennent à M+1 ou à M+2. Si ce n'est pas le cas, contactez vos élus **CGT**. Tous vos frais engagés (même des tickets de métro) doivent vous être remboursés, d'où la nécessité de saisir une note de frais sur Notilus

UNE FORMATION GESTION PAS TRES GESTIONNAIRE...

Lancée sur cette fin d'année, 70 personnes (Directeurs, RD et surtout beaucoup de libraires) ont suivi cette formation « Gestion librairie ». Cet exil massif à Maisons-Alfort a foutu un joli bordel dans l'organisation du travail du mois d'Octobre, qui prévoyait une sacrée montée en puissance, mais sans les bras nécessaires. Dans le meilleur cas, les renforts (pas toujours le cas) sont devenus au mieux des remplaçants.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES DISQUAIRES

LES PORTEURS DE STOCKS PORTÉS

Le principe des stocks portés consiste à passer à la caisse, une fois, le produit vendu. Les caisses de produits peuvent remplir leurs soutes sans que la direction ne s'en préoccupe vraiment. Les labels utilisent les linéaires des rayons Fnac comme ceux d'un entrepôt. Dans les réserves, végètent des quantités au titre de vinyles totalement déconnectées des potentielles ventes. Les disquaires n'ont pas la main pour sélectionner les références, ils doivent gérer le débarras des fournisseurs à partir d'un système de retours totalement inadapté à la situation.

DAY ONE ET JOUR SANS

Non seulement, les disquaires ne sont plus beaucoup, mais ceux qui bossent le vendredi, reçoivent toute la livraison de la semaine en une seule fois. Une « punition » assumée par la direction au prétexte que les jours de sortie des nouveautés « Day one » n'ont pas été respectés.

FIN D'ANNÉE

UN THORGAL ET DES THORGAUX

Rennes a changé de catégorie de CA, et cette nouvelle n'est pas neutre pour les conditions de travail. Quand le dernier Thorgal sort, les précédents tomes arrivent par dix, en raison de son nouveau potentiel. Beaucoup de manutentions, des murs non extensibles et des retours conséquents à prévoir. Si la pertinence du fond associé n'est pas remise en cause, l'application algorithmique bête et méchante entraîne des aberrations de fonctionnement. Et enfin dire que ce type de gestion se gérait parfaitement auparavant par un bon paramétrage des réassorts automatiques.

TOUT ÇA POUR CA !

Le retrait des achats PE faisait partie des échecs cuisants de la fin d'année 2023. La direction a longuement réfléchi pour reconduire le dispositif qui avait déraillé de toute part. Les renforts PE vont être vampirisés par le click & collect, pourtant guère rémunérateur pour les magasins. Seul **CAEN** voit la délivrance rejoindre la logistique ! A noter un grand immobilisme dans la région centre.

DOCUMENT UNIQUE ET PLAN D'ACTION

REGLER SON D.U.

L'utilisation des verbatim par les CODIR est dans certains DU particulièrement perverse et perversité. Une manière de préparer les sanctions à venir (**Angers**), une façon de régler ses différends avec les représentants du personnel (**Caen, Clermont**). Et comme dirait l'encadrement, vigilance accrue sur ce type de manœuvres...

RISQUES ET PERILS

La **CGT** a toujours milité pour une évaluation des risques par un cabinet extérieur, et ce millésime 2024 en mode dégradé la conforte dans cette conviction. Le nombre de répondants n'a pas été recensé. Il est de plus en plus difficile de mobiliser les salariés à cet exercice, tant ils sont désabusés par le néant qui en découle. Sur les RPS en compilant plusieurs problématiques sur un seul thème, arriva ce qui devait arriver : une vraie dilution du risque avec des moyennisations inexploitable. De plus d'un magasin à l'autre, ou d'une unité de travail à l'autre, à risque identique, les conséquences sur les grilles de cotation s'avèrent très fluctuantes. Dans ce fatras, la **CGT** a relevé une récurrence des risques causés par le sous-effectif et la pression sur les objectifs. La **CGT** notera aussi « un certain talent » de la direction pour se créer un risque de toute pièce « made in Fnac » avec le retrait des achats par les vendeurs.